



**COMITE DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME PAYS BASQUE
MERCREDI 14 DECEMBRE 2022 – 17H30**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze décembre,
Le Comité de Direction de l'OFFICE DE TOURISME PAYS BASQUE, convoqué par mail, est réuni à Saint-Palais après une première convocation pour le Mercredi 7 décembre 2022 et le quorum non atteint.

Présents :

- Collège des élus communautaires titulaires : MME BURRE-CASSOU, M CENDRES, MME DUTARET-BORDAGARAY, M GAVILAN, M HARAN, MME HOUET, M IPUTCHA, M OLCOMENDY, M SANS, M UTHURRALT
- Collège des élus communautaires suppléants : -
- Collège des socioprofessionnels titulaires : MME APHESSETCHE, M ARTOLA, M CLAUZEL, MME DARRICAU, M ERRECARRET, M EYHERABIDE, M SOULIER, M ZILL
- Collège des socioprofessionnels suppléants : M GODART
- Collège des personnalités qualifiées titulaires : -

Excusés :

- Collège des élus communautaires : M BIDEGAIN, M DAGORRET, MME GALLOIS, M LACOSTE, MME MARTIAL-ETCHEGORRY, MME NADAUD, MME PITRAU
- Collège des socioprofessionnels : MME CHARLANNE, M DE CORAL M ETHEMAITE, M IRIBARNE, MME ITHURBIDE, M LENOIR
- Collège des personnalités qualifiées : M ALQUIE, M DUBOIS, M INDO, M SOREAU

Assistaient également :

- De l'Office de Tourisme du Pays Basque : MME FORGET, directrice, MME PUYOU directrice qualité et communication interne, M ARRIEGUY et MME PARRENT, membres du CSE

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 19 (18 titulaires et 1 suppléant) – quorum non atteint lors de la première réunion convoquée le mercredi 7 décembre 2022

Délibération N° 243 - 2022 12 14
Délégations de signature de la directrice

Afin de faciliter le fonctionnement de l'Office de Tourisme Pays Basque, la directrice-ordonnatrice, Isabelle FORGET souhaite donner

- Délégation générale de signature à Katia PUYOU, directrice qualité et de la communication interne en cas d'absence supérieure à cinq jours ouvrés
- Délégation de signature à chaque responsable de pôle territorial pour
 - o Ordre de mission pour les déplacements à l'intérieur du département

Office de Tourisme Pays Basque

- Devis d'un montant maximum de 200€ pour des dépenses courantes de fonctionnement
- Convention de stage
- Contrat de vente prestations touristiques ou séjours individuels et groupes

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE DE DIRECTION, A L'UNANIMITE,
autorise les délégations de signature ci-dessus.



Daniel OUCOMENDY
Président

Office de Tourisme Pays Basque

Adresse de correspondance : 20 boulevard Victor Hugo - 64500 Saint-Jean-de-Luz - Tel. +33(0)5 59 26 03 16
N° SIRET : 841 302 474 000 17 - Code APE : 7990 Z - IM06418006 - N°TVA intra : FR26 841302474

